

L'économiste et l'autodétermination du citoyen

The economist and the citizen's right of self-determination

Roger Dehem

Volume 55, Number 3, juillet–septembre 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800831ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800831ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dehem, R. (1979). L'économiste et l'autodétermination du citoyen. *L'Actualité économique*, 55(3), 280–285. <https://doi.org/10.7202/800831ar>

Article abstract

When involved in politics, the economist ought to make his value judgments explicit. Besides efficiency, personal freedom is often at issue in policy prescriptions. Except for some strong advocates of individual freedom, like Bastiat, Hayek and Friedman, economists have too often had an indifferent attitude towards it. This benign neglect may be dangerous when a minority of ideologically committed citizens is attempting to impose its will on the majority by persuasion. This is consonant with J.J. Rousseau's conception of liberty, which is at odds with the one unconsciously held by the majority of citizens who assume personal self-determination.

L'ÉCONOMISTE ET L'AUTODÉTERMINATION DU CITOYEN *

« Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal. » (J.-J. Rousseau, *Contrat social*, II).

« De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, ..., lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir de la séduction des volontés particulières, ..., balancer l'attrait des avantages présents et sensibles, par le danger des maux éloignés et cachés,... » (*Ibid.*, II, 6).

A l'heure où le Québec est dirigé dans une voie que certains croient ou disent édénique, et que d'autres pensent catastrophique, il serait opportun pour les économistes de faire un examen de conscience à propos de leur responsabilité dans l'égarement actuel et de leur mission dans la société.

L'économiste, comme le médecin, l'avocat, l'ingénieur, est soumis à une éthique professionnelle, dont il ne devrait pouvoir déroger sans déchoir. Quelle est cette éthique ?

Dans un colloque de l'ACFAS, en 1957, j'avais ainsi précisé les relations entre l'économique, l'économiste et les jugements de valeurs : « La seule valeur dont l'économique soit responsable, parce qu'elle lui est propre ou inhérente à son objet, est l'efficacité dans l'usage des moyens par rapport aux valeurs qu'on lui demande de poursuivre. Elle est une servante, responsable de son efficacité, mais pas de la moralité des maîtres

* Allocution du président de la Société canadienne de science économique, au congrès annuel du 9 mai 1979 de la société.

qu'elle sert. L'économiste est censé appliquer la science honnêtement, c'est-à-dire en explicitant bien les jugements de valeur auxquels il adhère personnellement, ou qui lui sont imposés par ses maîtres (gouvernement, parti politique, association professionnelle). Il ne peut, en stricte conscience professionnelle, endosser à la science des jugements de valeur étrangers à celle-ci. »

Vertu essentielle du savant qui se respecte, le purisme en économie ne convient qu'à un petit nombre d'esprits austères. En général, cette vertu n'est pas assez forte pour contrôler nos sentiments, nos intérêts sociaux, nos sympathies politiques. Il engendre, dès lors, de la schizophrénie : l'économiste incarné n'est plus neutre par rapport aux valeurs ; il prend parti. Cette schizophrénie entraîne des conséquences graves : 1) l'incohérence entre les valeurs personnelles de l'économiste et les principes économiques. Ceci amène certains économistes à soutenir des sophismes économiques, non sans mauvaise conscience. Un sophisme d'actualité est que l'indépendance du Québec n'aurait pas de coût économique ; 2) les contradictions entre économistes et le discrédit dont ceux-ci pâtissent aux yeux du public ; 3) la non-pertinence d'une partie de la recherche économique. En présupposant des objectifs arbitraires ou fictifs, en posant des hypothèses naïves, on aboutit à des conclusions sans intérêt réel. 4) Les économistes, s'étant ainsi discrédités auprès de ceux qui sont impatientes de résoudre tous les problèmes sociaux imaginables, se font damer le pion par les fumistes ou mystificateurs. Ceux-ci exploitent systématiquement les frustrations de leur clientèle, fournissent des explications simples à l'aide de schémas binaires à la portée des esprits primaires, dans des matières complexes où les économistes hésitent à s'engager.

Maintenant que la profession d'économiste est devenue nombreuse au Québec, et qu'elle a été exposée et en partie contaminée par divers virus idéologiques, il est devenu urgent que les puristes réfléchissent sur leur responsabilité dans la société. Il s'agit de donner un contenu réel à la théorie économique, non seulement par des études d'économie appliquée à des domaines, tels que la santé, la monnaie, les ressources naturelles, etc., mais, avant tout, par l'examen critique d'orientations fondamentales.

Depuis une dizaine d'années, l'économie politique, dans le monde anglo-saxon et en Europe, a été marquée par la perte d'illusions, ou l'abandon de certains postulats illusoire hérités des années trente et quarante. A cause de la perte de l'illusion monétaire, la manipulation monétaire n'embrasse plus le marché du travail ; elle n'agit plus que sur l'inflation.

La source principale du désenchantement contemporain est, sans conteste, l'Etat. Pour les jeunes, formés dans l'après-guerre, ceci apparaît

comme une hétérodoxie récente, alors que les quatre décennies de confiance naïve dans le pouvoir de l'Etat de « bien faire » n'a été qu'une parenthèse dans une tradition plus de deux fois séculaire de prévention des économistes à l'égard de l'Etat. L'intelligentsia québécoise est, toutefois, en retard sur ces développements. L'étatisme n'est entré en vogue au Québec que sur le tard, au cours de la révolution tranquille des années soixante. De grandes illusions ont encore cours actuellement sur la capacité de l'Etat de : « créer des emplois », et de « transformer sur place les ressources naturelles », etc. La limitation des ressources financières constitue, fort heureusement, un frein à ces développements aberrants. Les économistes québécois ont la responsabilité morale d'éclairer le public sur les conséquences, ou le coût social ultime, de projets plus ou moins farfelus promus par les politiciens au nom du « développement économique ». L'histoire ancienne et récente présente un large éventail d'expériences étatiques qui ont déçu et qui ont imposé des fardeaux inutiles à la masse des citoyens.

Comme l'illusion en politique économique est socialement coûteuse, il peut être utile d'élargir les horizons historiques pour montrer que la scène politico-économique actuelle n'est pas tellement originale. Ce que des auteurs comme James Buchanan, Albert Breton, J.-L. Migué, Gérard Bélanger, que maints considèrent comme d'avant-garde actuellement, ont mis en lumière au cours de ces dernières années, avait été exposé, parfois merveilleusement, par des auteurs anciens. Il n'est pas nécessaire de remonter à Adam Smith ni aux physiocrates. Arrêtons-nous en plein 19^e siècle, réputé pour son libéralisme et l'abstentionnisme de l'Etat. A l'époque d'effervescence idéologique des années 1840, le poète Lamartine écrivait que « L'Etat a pour mission d'éclairer, de développer, d'agrandir, de fortifier, de spiritualiser et de sanctifier l'âme des peuples. »¹

Frédéric Bastiat résumait ainsi les rôles de l'Etat tels que les concevaient les idéologues, dits socialistes, des années 1840 : « un être bien-faisant et inépuisable, ..., qui ait du pain pour toutes les bouches, du travail pour tous les bras, des capitaux pour toutes les entreprises, du crédit pour tous les projets, de l'huile pour toutes les plaies, du baume pour toutes les souffrances, des conseils pour toutes les perplexités, des solutions pour tous les doutes, des vérités pour toutes les intelligences, des distractions pour tous les ennuis, du lait pour l'enfance, du vin pour la vieillesse, qui pourvoie à tous nos besoins, prévienne tous nos désirs, satisfasse toutes nos curiosités, redresse toutes nos erreurs, toutes nos fautes, et nous dispense tous désormais de prévoyance, de prudence, de jugement, de sagacité, d'expérience, d'ordre, d'économie, de tempérance et d'activité. »²

1. Cité par F. Bastiat, *Oeuvres complètes*, IV, Paris, Guillaumin, 1863, p. 328.

2. *Ibid.*, pp. 329-330.

A cette conception naïve de l'Etat, Bastiat oppose sa définition plus réaliste : « L'Etat, c'est la grande fiction à travers laquelle *tout le monde* s'efforce de vivre aux dépens de *tout le monde*. »³ Il ajoute : « L'Etat n'est pas manchot... Il a deux mains, l'une pour recevoir et l'autre pour donner, autrement dit, la main rude et la main douce. L'activité de la seconde est nécessairement subordonnée à l'activité de la première. A la rigueur, l'Etat peut prendre et ne pas rendre. Cela s'est vu et s'explique par la nature poreuse et absorbante de ses mains, qui retiennent toujours une partie et quelquefois la totalité de ce qu'elles touchent... C'est donc bien follement que nous prenons autour de lui l'humble attitude de mendiants. »⁴ « ... entre l'Etat, qui prodigue des promesses impossibles, et le public, qui a conçu des espérances irréalisables, viennent s'interposer deux classes d'hommes : les ambitieux et les utopistes... »⁵

Cette dernière observation de Bastiat sur ceux qui rentabilisent l'illusion m'amène à souligner l'importance de certains développements récents de l'économie politique à ce sujet. Le monde économique est éminemment complexe, et les apparences en sont souvent trompeuses. Aussi, le progrès de l'économie politique s'est-il accompli en introduisant des distinctions parfois subtiles : Marx a distingué entre exploiters et exploités ; A. Marshall entre le court terme et le long ; les Suédois entre l'ex ante et l'ex post. En démocratie, il importe de distinguer entre l'intérêt d'une minorité et celui de la majorité. La distinction est particulièrement importante lorsqu'elle révèle une relation d'opposition.

J.-L. Migué, dans son importante étude sur les nationalismes au Canada⁶, montre que dans l'analyse « bénéfice-coût » du nationalisme, il est intéressant d'identifier les bénéficiaires de politiques nationalistes à rentabilité sociale négative. Ceux que Bastiat avait qualifiés d'« ambitieux et d'utopistes » prospèrent aux dépens de la grande majorité du public qui ne peut que difficilement se défendre contre leurs funestes entreprises et doctrines.

Les quelques citations ci-dessus de Bastiat montrent que la route de la servitude a été entrevue bien avant Hayek⁷, en fait un siècle avant lui. Si le néo-libéralisme de M. Friedman n'a rien d'original, il n'en demeure pas moins hautement significatif du désenchantement généralisé à l'égard de l'étatisme. Dès avant son apogée, l'économie libérale était gangrenée par des facteurs de dégénérescence dont l'Etat était le principal agent. Les pays européens, les Etats-Unis et le Canada en sont actuellement fort

3. *Ibid.*, p. 332.

4. *Ibid.*, pp. 334-335.

5. *Ibid.*, p. 335.

6. J.L. Migué, *Les nationalismes au Canada : perspective économique*, Montréal, Institut de recherches C.D. Howe, 1979.

7. F.A. Hayek, *La route de la servitude*, Paris, Médicis, 1945,

atteints. Il est temps que l'euphorie étatique actuelle au Québec se dissipe à son tour.

Détenteur du monopole de la contrainte inconditionnée⁸, l'Etat est le principal agent d'asservissement dans le monde. L'économiste ne devrait pas se borner à faire la critique de l'inefficacité économique de l'Etat, comme producteur et redistributeur, mais il devrait se soucier de la liberté de l'individu. A cet égard, les économistes actuels ont, en général, à l'exception notoire de personnalités telles que Hayek et Friedman, une attitude d'indifférence. Ceux qui, comme aux Etats-Unis et au Canada, n'ont jamais subi l'expérience de régimes totalitaires, considèrent la liberté individuelle comme allant de soi, comme un attribut du citoyen dont la plupart sont inconscients. L'économiste postule la souveraineté du consommateur de biens privés et publics, comme si cette autonomie de choix était indiscutable et intangible.

Comme au temps de Lamartine, de Proudhon, de Bastiat, de Marx, les minorités sont aujourd'hui actives et souvent agressives. Porteuses d'idéologies fortes, elles essaient, par d'habiles astuces, d'infléchir les volontés de la majorité, notamment au nom de « libérations » nationale, sociale, politique. Si certains sociologues et anthropologues ne déchoient pas dans le rôle d'ayatollahs d'utopies sociales ou politiques qu'ils assument allègrement, l'économiste consciencieux ferait bien d'avouer ouvertement son allégeance politique s'il veut œuvrer en fonction d'une idéologie minoritaire. En vertu de sa foi dans la « Main invisible », ou du mécanisme auto-régulateur des marchés, l'économiste a traditionnellement adhéré à une conception individualiste de la liberté. Il ne pourrait, sans l'avouer explicitement, assumer un rôle impliquant l'adhésion à des valeurs incompatibles avec l'autodétermination personnelle des citoyens.

Le terme « liberté » peut être pris dans différentes acceptions. A celle qui est inconsciemment supposée par le citoyen moyen, et qui est aussi celle posée traditionnellement par l'économiste, s'oppose celle qui est implicite à la plupart des doctrines totalitaires, à savoir celle de J.-J. Rousseau. Elle comporte une « aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté »⁹. Elle implique un pouvoir discrétionnaire du Souverain : « tout ce que chacun aliène par le pacte social de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté, mais il faut convenir aussi que le Souverain seul est juge de cette importance. »¹⁰

Cette conception totalitaire de la liberté tend à s'étendre et à prévaloir dans les sociétés homogènes, alors que l'autodétermination du citoyen est encore sauvegardée dans les sociétés pluralistes, surtout à institutions

8. F. Perroux, *Economie et Société*, Paris, P.U.F., 1960, pp. 138-139.

9. J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, I, 6.

10. *Ibid.*, II, 4.

fédératives. Elle est néanmoins menacée là où « le législateur ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre. »¹¹

L'économiste ainsi averti, en s'en tenant à l'efficacité et à l'autodétermination du citoyen comme normes de son action, ne sera ni le conservateur du statu quo, ni l'artisan d'un ordre social utopique ; il ne sera que ce que la grande majorité de la population attend qu'il soit.

Roger DEHEM,
Université Laval.

RÉFÉRENCES

- BASTIAT, F., *Oeuvres complètes*, IV, Paris, Guillaumin, 1863.
HAYEK, F.A., *La route de la servitude*, Paris, Médicis, 1945.
MIGUE, J.-L., *Les nationalismes au Canada : perspective économique*,
Montréal, Institut de recherches C.D. Howe, 1979.
PERROUX, F., *Economie et société*, Paris, P.U.F., 1960.
ROUSSEAU, J.-J., *Du contrat social*, Paris, Bordas, 1972.

11. *Ibid.*, II, 7.